



Présidente
Nancy Hogan (53795)

Trésorière
Nancy Légaré (66669)

Responsable des RLT
(66095)

Équipe du CHUL (42758) Local: J-002
Manon Lizotte
Isabelle Kirouac
Nathalie Morin

Équipe de l'HEJ (65623) Local: H-038
Amélie Mercier
Julie Ferland
Valérie Létourneau

Équipe de l'HDQ (15274) Local: 2164 Carleton-Auger
Martin Savard
Claudia Bergeron

Équipe de l'HSFA (54419) Local: D1-719
Sofia Isabel Silvestre
Émilie Pilote

Équipe de l'HSS (87792) Local: L1-11
Véronique Auclair
David Poulin

Surveillez les diverses activités

- ◆ Assemblées générales (toute l'année)
- ◆ Assemblée générale annuelle (AVRIL)
- ◆ Journée internationale des femmes (8 MARS)
- ◆ Mois des professionnelles en soins (MAI)
- ◆ Journée santé et sécurité au travail (OCTOBRE)
- ◆ Fête reconnaissance (AUTOMNE)
- ◆ Kiosques thématiques (Toute l'année)

Pour plus d'informations

Suivez nous sur

facebook

www.sichudequebec.com



**SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL
DU CHU DE QUÉBEC**

Bienvenue au SICHU-FIQ

Le SICHU de Québec est un des 32 syndicats locaux affiliés à la FIQ.

Nos 4650 membres sont la source de notre inspiration. La place des femmes, les différences culturelles et ethniques doivent être à la base du changement, dans un avenir où l'engagement politique et syndical de chacun, devient un atout impératif pour le collectif.

Le *Syndicat interprofessionnel du CHU de Québec*; c'est vous, c'est nous! Chaque fois où vous vous impliquez dans votre vie syndicale, vous faites la différence. Vous devenez informées, politisées et en mesure de prendre des décisions éclairées. C'est alors que vous détenez le pouvoir de changer les choses.

Les militantes syndicales sont présentes dans les bureaux pour répondre à vos questions, vous guider, vous instruire et vous défendre lorsque vous subissez un préjudice.

Soyons politisées, informées, et solidaires afin d'avoir de bonnes conditions de travail.



LE RÔLE DU SICHU:

- ◆ Assure la défense des intérêts individuels et collectifs des 4650 membres du CHU de Québec,
- ◆ Veille au respect de l'application des dispositions locales et nationale de la convention collective, des lois et du code du travail,
- ◆ Éduque, politise et mobilise les membres sur la vie syndicale,
- ◆ Répond aux interrogations et écoute vos commentaires concernant votre réalité au travail

LE RÔLE DE LA MEMBRE:

- ◆ S'informe de ses droits et devoirs.
- ◆ Prend part aux décisions concernant ses conditions de travail en participant aux assemblées syndicales.
- ◆ Assure un suivi au syndicat des problématiques en lien avec les conditions de travail, l'organisation du travail, la santé, la sécurité au travail, la civilité et le harcèlement.
- ◆ Se mobilise lors des diverses activités syndicales.



Votre organisation syndicale se compose de plusieurs comités:

- ◆ Comité des Relations de Travail
- ◆ Comité d'Analyse Professionnelle
- ◆ Comité de Soins
- ◆ Comité du Plan de Développement des Ressources Humaines
- ◆ Comité de Santé et Sécurité au Travail
- ◆ Comité de Condition Féminine
- ◆ Comité des Jeunes
- ◆ Comité de communication et mobilisation
- ◆ Comité Civilité et harcèlement
- ◆ Comité Prévention et Enquête sur le Climat de travail
- ◆ Comité de Développement Durable

